

Certificat d'opérateur

Écrit par F1TE

Lundi, 08 Novembre 2021 19:26 - Mis à jour Lundi, 31 Juillet 2023 18:06

Sur son site, l'ANFR a annoncé le 21 octobre 2021 :

« La participation à l'examen pour l'obtention du certificat d'opérateur des services d'amateur ainsi que la délivrance de ce certificat sont désormais gratuites. Cette gratuité est applicable dès 2021. Les conditions et les modalités de remboursement des candidats inscrits à une session d'examen de 2021 seront prochainement précisées sur le portail de l'Agence. »

Espérons que cela encouragera à passer l'examen ceux qui hésitaient encore.

<https://www.anfr.fr/gerer/radioamateurs/les-certificats>
